

PLFSS et PLF 2027

Encore 5 milliards d'euros soustraits aux familles... sans répondre à leurs difficultés

Sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale, l'Unaf a déjà rencontré Stéphanie Rist, Ministre en charge des Familles, commencé ses auditions auprès des parlementaires et à prendre position au sein des différentes caisses de la sécurité sociale. A chaque occasion, l'Unaf dénonce plus de 5 milliards d'euros qui, par différents procédés, vont être soustraits aux familles, dans un contexte de « crise historique du pouvoir d'achat des familles »¹ et d'un effondrement de la natalité qui remet en cause notre sécurité sociale fondée sur la solidarité entre les générations.

Un train de mesures qui dégradent encore le niveau de vie des familles

Mis à part le **PTZ Parentalité** qui constitue une bonne nouvelle à moindre frais, ce sont plus de **2,2 milliards d'euros** qui pourraient être soustraits aux familles en 2027 rien que sur la politique familiale avec :

- **Le gel des prestations familiales** : 600 millions d'euros en moins pour toutes les familles avec enfant(s).
- **Le « recentrage » de l'Allocation de rentrée scolaire** : 600 millions d'euros en moins aux dépens de familles très modestes dont près de la moitié sont monoparentales.
- **La réduction des moyens pour l'accueil de la Petite enfance** : 500 millions d'euros dont les parents de jeunes enfants ne bénéficieront pas, alors même que c'est un service essentiel pour leur permettre de travailler.
- **La forfaitisation de la majoration de pension de retraite pour enfants** : annoncée comme une mesure à coût constant et sous couvert d'égalité entre les femmes et les hommes, cette mesure risque de sanctionner de nombreuses mères².
- **L'obligation d'un an de résidence pour accéder aux prestations familiales et aux aides au logement** : pour une économie limitée cette mesure pénaliserait des familles étrangères extra européennes au moment où elles en ont le plus besoin et alors même qu'elles sont en situation régulière.
- **La montée en charge du décalage de la majoration pour âge des allocations familiales** décidé dans le PLFSS 2026 avec en 2027, 600 millions en d'euros en moins pour les familles d'adolescents.
- Sans compter dans le PLF, **l'obligation de choisir entre « Aide Personnelle au Logement étudiant » et mesures fiscales** : 72 millions d'euros en moins pour certains étudiants et leurs parents en 2027 (et 200 millions les années suivantes).

Un appauvrissement systématique des moyens de la politique familiale

Dans un double mouvement, ce PLFSS appauvrit la branche Famille en lui faisant porter un nouveau transfert de **2,8 milliards d'euros** des dépenses des branches maladie et retraites et en réaffectant à partir de l'an prochain, une partie de ses recettes vers la branche maladie. > **Il est injuste que les familles soient privées des moyens de la branche famille arrachés au prix de coupes systématiques dans les prestations familiales depuis des années.**

Au moment où notre pays aurait besoin d'un sursaut en faveur de la natalité, de l'enfance, de la jeunesse, ce PLFSS prévoit de nouvelles coupes au détriment des familles sans aucune réponse à leurs difficultés. L'Unaf alerte : toutes les mesures qui aggravent la situation économique des familles auront un coût social et un coût démographique qui risque de creuser encore davantage le déficit budgétaire.

¹ Selon l'Institut Français d'Economie

² Des retraitées dont l'activité professionnelle leur fait bénéficier d'une retraite de base supérieure à 1 000 €, des conjointes dont le niveau de vie de leur couple va chuter et des veuves dont la pension de réversion se verra réduite.

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,6 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 74 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région. www.unaf.fr